



PB-PP | B-71460
BELGIE(N) - BELGIQUE

N°d'agrémentation P401225

Le journal des Ecoles de Devoirs

LA FILOCHE

Trimestriel n°54 - Fev. - Mars - avril 2020



**Une dose de bienveillance
...dans ce monde de fous !**

MAIS ÉGALEMENT...

- ⚡ HYPERSENSIBLES... ET QUOI ENCORE !**
- ⚡ LES EDD SE MOBILISENT POUR DEMAIN !**
- ⚡ JURIDIQUE : CSA, QUAND TU NOUS TIENS !**

Bureau de dépôt : 4430 ANS MONFORT
N°d'agrémentation P401225
Editeur responsable : Stéphanie Demoulin
FFEDD - Place St Christophe, 8 4000 Liège

n°54

Février - Mars - Avril 2020



DOSSIER

Une dose de bienveillance...



ECHOS DES REGIONALES

- 4 - BRABANT WALLON : Les EDD du BW se mobilisent pour demain
- 6 - Cause toujours : EDD en action



FOCUS

- 8 - Hypersensibles ... et quoi encore ?!



DOSSIER

- 12 - Les fonctions exécutives, l'indispensable fondement.
- 15 - Une année pour tout changer et permettre à l'enfant de se révéler (Céline Alvarez).
- 16 - Bienveillant, tu seras !
- 18 - Dans une classe Made in Alvarez
- 19 - La Nature positivement inspirante et instruisante
- 23 - Petit billet sur la CNV



INFOS JURIDIQUES

- 26 - CSA, quand tu nous tiens !
- 28 - Le printemps arrive : je dépoussière mes obligations légales !



ZOOM SUR UNE EDD

- 31 - L'E.D.D. « l'ENVOL » se mobilise pour VIVA FOR LIFE

LE COMITÉ DE RÉDACTION

Marie-Hélène André (FFEDD)
Sarah Crickboom (FFEDD)
Prescilla Debecq (CEDDH)
Stéphanie Demoulin (FFEDD)
Christian Dengis (AEDL)
Nathaniel Dessart (FFEDD)
Christine Gilain (CEDDBW)
Nancy Jacques (EDD Oasis Familiale)
Lara Jochems (AEDL)
Véronique Marissal (CEDD BXL)
Sophie Nolf (CEDDBW)
Fabienne Pauwels (FFEDD)
Aurélie Quintart (FFEDD)
Isabelle Peeters (EDD CAR)
Julie Pirotte (AEDL)
Céline Simon (CEDDNamLux)
Marie-Pierre Smet (FFEDD)
Delphine Vanderlinden (CEDDH)

ILLUSTRATIONS

Adobe Stock & freepik.com
Nathaniel Dessart
Photos fournies par les rédacteurs

GRAPHISME - MISE EN PAGE

Nathaniel Dessart
Cette revue a été réalisée avec des logiciels libres.

RESPONSABLE

Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs

Place Saint Christophe 8
4000 Liège
Tel : 04/222.99.38 - Fax: 04/222.16.69
Email : info@ffedd.be
www.ecolesdedevvoirs.be
N° de compte : BE45 5230 8017 1989
(BIC: TRIOEBBB)
N° d'entreprise : 431007028
RPM Liège

Pour toute reproduction d'articles, d'extraits d'articles ou d'illustrations, merci de demander une autorisation préalable auprès de la FFEDD. Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-
Bruxelles et de la Wallonie



Edito

Au rayon des bonnes nouvelles, vous trouverez... les projets des Ecoles de Devoirs.

Pour les mauvaises, écoutez, lisez, regardez tous les autres médias.

Une journée grise et froide, le coronavirus, les guerres, le réchauffement climatique, la Belgique sans gouvernement (*ndlr: à l'heure où j'écris ces lignes et sans doute encore quand vous me lirez*), les SDF qui meurent dans les rues, la possible réélection de Donald Trump,... bref, rien pour égayer la journée.

Sauf, bien sûr, ce nouveau numéro de la Filoche, qui regorge d'initiatives et de projets formidables, grâce aux derniers résistants face à la morne attitude. Et les enfants et les animateurs des Ecoles de Devoirs ne sont pas en reste. Découvrez par exemple ces beaux projets menés à l'EDD L'Envol à Bertrix (p.31), la motivation et la créativité des EDD présentes à la journée organisée par la CEDDBW (p.4-5), ainsi que les réalisations des EDD dans le cadre de l'action "Cause toujours" (p.6-7).

Notre dossier sur la pédagogie active met également le focus sur diverses réflexions intéressantes pour une éducation à la bienveillance (p.16), à la communication non-violente (p.23) et au plaisir d'apprendre (p.12 article sur les fonctions exécutives) notamment. Dans un monde en perpétuel changement, il est essentiel de rendre l'enfant acteur de ses apprentissages et de son épanouissement, ce qui lui permettra de s'adapter toute sa vie.

« En matière d'éducation, tous les regards sont dirigés vers l'enfant. Nous cherchons en lui ce que nous pouvons changer pour qu'il assimile enfin ce que nous souhaitons lui inculquer. Toute la pression est sur ses épaules. Pourtant, le facteur déterminant, c'est nous : notre capacité individuelle et collective à respecter ses lois naturelles de développement. Un véritable changement de posture est nécessaire » (Céline Alvarez- voir p.15).

Dans les écoles plus traditionnelles comme ailleurs, de nombreuses initiatives se développent, bien heureusement, comme L'école du dehors, qui fait la part belle à la nature, « positivement inspirante » (p.19). Bouger, marcher, courir, construire dans la nature, pour mieux apprendre et surtout pour mieux comprendre le monde qui nous entoure.

Et pourquoi pas une « Ecole de Devoirs du dehors », et pourquoi pas une école de devoir « éco-friendly » ?

Alors n'hésitez pas à visiter notre site « *Cause toujours, les écoles de devoirs se mobilisent pour le climat et l'environnement* » (causetoujours.ecolededevoirs.be) pour découvrir des ressources, des outils, des témoignages et autres appels à projets... Un site qui peut aussi mettre en valeur vos activités déjà en cours sur cette thématique bien dans l'air du temps. Il suffit de nous en informer, par exemple lors d'une rencontre organisée dans vos coordinations régionales.

Et avant de mener à bien toutes ces nouvelles aventures, surtout prenez le temps de vous poser, de respirer et de savourer les bons moments, ici et maintenant.

Bonne lecture.

Marie-Hélène ANDRÉ, FFEDD
Pour le comité de rédaction de La Filoche.



Les EDD du BW se mobilisent pour demain

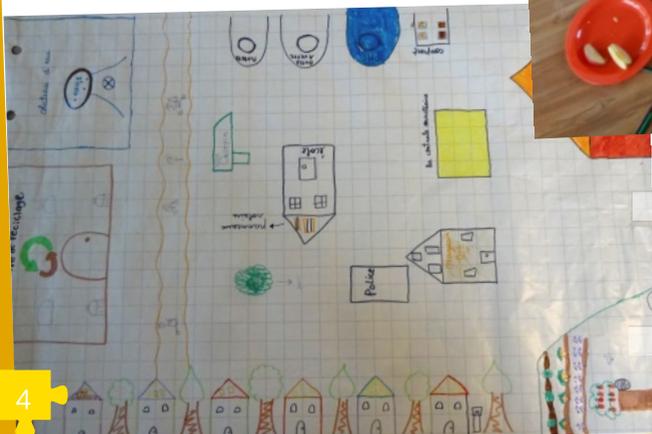
Ce mercredi 26 février, les enfants et les animateurs des EDD de l'AMO TEMPO, du Centre d'Aide à la Réussite, de ReForm, de la Boîte à Malice et de Ta'awun se sont rendus à la journée de lancement de l'opération climat du BW.

| Sophie Nolf, CEDDBW

A l'initiative de la CEDDBW et avec la participation de la FFEDD et de Jeunes & Citoyens, cette journée s'est déroulée sous le signe de la sensibilisation et de la participation.

La journée a débuté par le spectacle « En attendant la banquise » du Théâtre sans accent. Ce moment a permis aux enfants de se questionner et d'échanger leurs ressentis sur la problématique de l'environnement.

Après une pause midi bien méritée, les enfants ont imaginé leur « ville idéale » en y intégrant les pistes des solutions possibles pour protéger l'environnement : électricité, gestion des déchets, mobilité, alimentation...



Résultats ?

De la mobilité douce, des parcs, potagers, magasins de produits locaux, champs bio, éoliennes, tri des déchets... Des villes où solidarité, partage et bonne entente se côtoient.

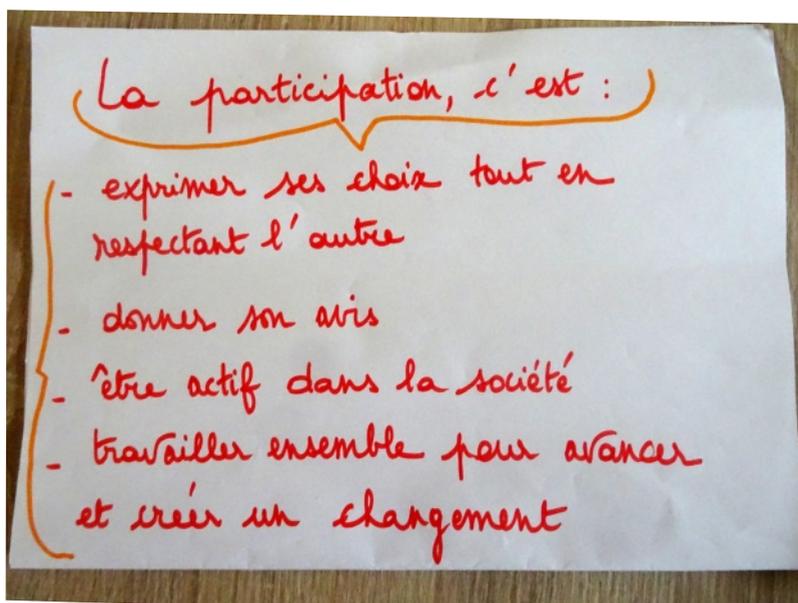
Pendant ce temps, les animateurs étaient briefés sur la participation et sa mise en œuvre en EDD.

Enfants et animateurs se sont finalement retrouvés pour définir le(s) projet(s) dans le(s)quel(s) ils souhaitent s'engager. Au programme pour les deux années à venir : brocantes, créations de composts, diminution du chauffage, goûters maisons collectifs, conseils des enfants...

De beaux projets à vivre !

Cette belle journée s'est clôturée par un goûter sain et local, bien sûr !

Merci à tous pour ces beaux moments riches en partages et en idées !



Cause toujours Les actions des EDD !

Pour rappel, *Cause toujours*, c'est un projet commun à tout le secteur des EDD qui vous invite à mettre en place un/un des projet(s) participatif(s) avec les enfants qui traite(nt) du climat et/ou de l'environnement. En communiquant ces projets à de vos Coordinations régions, ceux-ci seront ensuite mis en avant sur ce site !



Quelques projets communiqués par les EDD

Un court-métrage en stop motion sur l'importance du tri des déchets

Les enfants de l'Ecole de Devoirs de **Coala Gembloux** ont participé à l'événement « *Filming for the Climate* » organisé par le Festival Millenium. Pendant trois mercredis après-midi, ils ont entièrement réalisé « Le journal de l'irréel », une vidéo utilisant la technique du Stop Motion. Ils ont inventé l'histoire, les décors et procédé à l'enregistrement tout en discutant avec leur animateur du message qu'ils souhaitaient faire passer sur le climat. Les enfants ont souhaité y parler de **l'importance du tri des déchets et de ne pas jeter les papiers par terre**.



Donnons une seconde vie aux objets !

Les enfants de l'**Oasis Familiale** ont organisé une bourse aux jouets et aux vêtements d'enfants afin de donner une **seconde vie à ces objets** !

Vidéos « tuto » réalisées par les jeunes

Les enfants de l'**EDD Les petites souris** se lancent dans des **vidéos** pour partager leurs expériences audacieuses. Premier **tuto** : **confectionnons nous-mêmes notre produit à lessiver**. C'est facile, ludique, instructif !



Publication du livre « Y a pas besoin de ça ! »

Une réalisation de l'**Ecole de Devoirs de Gedinne** qui fait suite au projet de la **réalisation d'un jardin didactique** des plantes sauvages comestibles et à la découverte des insectes s'y trouvant. Un projet avec un enjeu artistique et un enjeu écologique...



Retrouvez, au fil des mois, toutes les actions mises en place par les Ecoles de Devoirs sur

causetoujours.ecolesdedevours.be

facebook.com/EDDcauseToujours



Hypersensibles ... et quoi encore ?!

Notre monde de l'éducation s'éveille peu à peu ... et prend conscience de l'étendue du travail : les enfants ne sont pas tous les mêmes ! A vrai dire, ils sont même tous différents.

Il s'étirole notre modèle « classe des années 30 » où tout le monde était bien assis toute la journée en écoutant (ou feignant d'écouter) ce que l'instituteur dispensait. Le même contenu, à tout le monde, en même temps. | Marie-Pierre SMET, FFEDD

**UNE PERSONNE SUR CINQ
SERAIT HYPERSENSIBLE...**



**... NOUS NE LE DEVENONS PAS,
NOUS NAÏSSONS HYPERSENSIBLES...**



Les mains dans le cambouis, on s'aperçoit bien vite que dans une classe de première année primaire, par exemple, on distingue 3, 4, 5 niveaux différents !

Aujourd'hui, rares sont les éducateurs (enseignants, animateurs) qui s'obstinent à procéder de la même manière avec tout le monde : il y a Vittal, qui se balance un peu sur sa chaise quand il est fatigué, Marius qui est assis sur un ballon lui permettant malgré son TDA de suivre une scolarité « normale », il y a aussi Miranda qui écrit sur un ordinateur qui lui permet d'appréhender sa dysphasie, Youssef qui est en programme d'insertion et qu'un animateur accompagne 12 périodes par semaine, ceux qui parlent trop, les enfants fantômes, les bons en maths, les forts en gym, les busés en dictée... et les hypersensibles !

Une personne hypersensible, sérieux ?

« Ah oui, *Émeraude*, elle est hypersensible, elle pleure pour un oui ou pour un non ! »
Hypersensible, ce n'est pas hyperémotif. C'est une manière différente de fonctionner, de penser et de vivre les choses et le monde qui nous entoure. On



FOCUS

ne décide pas d'être hypersensible, on le naît. C'est héréditaire. Ce n'est pas un handicap, mais il faut apprendre à vivre avec, sachant que 80% de l'entourage ignore complètement les caractéristiques de l'hypersensibilité et range les comportements qu'elle engendre dans les catégories « a peur de son ombre », « chialeur » ou encore « pétochard » !

15 à 20 pourcents de la population, une tranche non négligeable !

L'hypersensibilité est une caractéristique physiologique observable chez tous les mammifères. Elle se caractérise d'abord par une hyperesthésie (exagération physiologique de la sensibilité de divers sens). Ces enfants perçoivent donc les stimuli beaucoup plus fort que les autres (5 à 10 fois). Ils sont donc vite gênés par une odeur que les autres sentent à peine, par le bruit environnant, par la luminosité, ils réagissent aux coutures des vêtements et aux étiquettes « qui grattent » et ne les supportent pas. Ils sont très sensibles à la douleur, etc.

Ensuite, les recherches révèlent que le nombre d'informations traitées par le cerveau des HS est significativement plus important et qu'elles reçoivent un traitement plus méticuleux. Ils trient, classent, comptent, catégorisent. Là où la plupart des gens distinguent deux ou trois ensembles, eux en perçoivent dix différents. Les individus hypersensibles réagissent à des perceptions ignorées par la majorité.

La majorité des hypersensibles présente également un déficit de l'inhibition latente. Lorsque vous allez au resto, vous ne prêtez pas spécialement attention à la discussion des tables voisines. Vous vous concentrez sur ce qu'il se passe à votre table en utilisant cette inhibition latente pour ignorer, baisser inconsciemment le son de ce qui ne vous

intéresse pas. En clair, vous filtrez les stimuli. Les hypersensibles en sont généralement incapables. Toutes les données leur arrivent en permanence.

Selon Jérôme Keagan (Stelmack, R.), psychologue à Harvard, ces différences physiologiques sont telles que les personnes qui présentent le trait de l'hypersensibilité constituent une « race à part », un peu comme un chat siamois et un chat persan qui appartiennent pourtant bien à la même catégorie de félins, les chats.

NOUS NE SUPPORTONS PAS...

LES BRUITS RÉPÉTITIFS



LES SOIRÉES ANIMÉES ET BRUYANTES !!

(MÊME SI NOUS NOUS AMUSONS, NOUS AVONS BESOIN DE NOUS ISOLER PAR MOMENT POUR NOUS RESSOURCER)



LES FILMS D'HORREUR



LES CONFLITS
LA COMPÉTITION





Il y a encore beaucoup de choses à dire à ce sujet et le but n'est pas de vous assommer ! Il me semble en revanche important, fréquentant des enfants au quotidien, que vous puissiez en être informé et en tenir compte. D'abord pour éviter les remarques désobligeantes inutiles, mais aussi pour accompagner ces enfants avec bienveillance, comme vous le faites déjà, j'en suis certaine !

**ACCEPTER SON HYPERSENSIBILITÉ,
C'EST AUSSI ACCEPTER SES LIMITES.
C'EST INTÉGRER LE FAIT QUE NOS BESOINS
PUISSENT ÊTRE DIFFÉRENTS DES AUTRES.**



**... MAIS C'EST ÉGALEMENT DÉBRIDER
SA CREATIVITÉ ET NE PLUS AVOIR PEUR
DE DÉRANGER !**

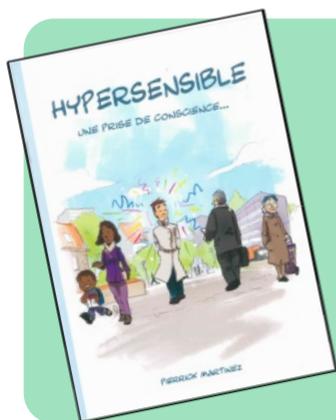
**ON NE "GUÉRIT" PAS
DE SON HYPERSENSIBILITÉ ! 😊**
ON APPREND À VIVRE AVEC.

**ELLE PEUT ÊTRE UN CATALYSEUR
POUR ACCOMPLIR DE GRANDS PROJETS !**

**... BEAUCOUP D'ACTEURS, D'ARTISTES,
DE CÉLÉBRITÉS SONT HYPERSENSIBLES :
JOHNNY DEPP, EMMA WATSON, BARACK OBAMA,
MARK ZUCKERBERG, BILL GATES, ANGELINA JOLIE,
J. K ROWLING, ELON MUSK, LEONARDO DICAPRIO
ALBERT EINSTEIN...**

Bibliographie

- Aron, E. (2013), « *Hypersensibles, mieux comprendre pour mieux s'accepter* », Paris, Marabout Poche.
- Aron, E. (2019), « *Mon enfant est hautement sensible. De la naissance à l'adolescence, aidons nos enfants à faire de leur sensibilité une force* ». Leduc.S
- Tomasella, S. (2012), « *Trop sensibles pour être heureux* », Paris, Eyrolles
- Stelmack, R. (1990) « *Biological Bases of Extraversion: Psychological Evidence* », Journal of Personality, 58, pp. 293-311



HYPERSENSIBLE **une prise de conscience** de Pierrick Martinez

Les dessins qui illustrent le présent article sont extraits d'un livret réalisé par Pierrick Martinez, graphiste illustrateur français, qui nous a fait l'honneur d'accepter de partager quelques-uns de ses dessins.

Envie de profiter de ce petit livre superbement illustré pour aborder la question de l'hypersensibilité ?

> www.bdhypersensible.com <



Une dose de bienveillance ...dans ce monde de fous !

DOSSIER



" Nous possédons ainsi un pouvoir de contagion puissant. Notre bienveillance, notre humanité ont une conséquence chimique immédiate dans l'intimité des fibres cérébrales des autres. Nicholas Christakis, sociologue et physicien de renommée internationale, explique que le comportement bienveillant et coopératif d'une personne peut influencer positivement jusqu'à trois niveaux de personnes au sein d'un réseau, c'est-à-dire qu'une personne chaleureuse et bienveillante peut transmettre ce comportement à l'ami d'un ami d'un ami - même sans avoir vu ce dernier".

[*"Les lois naturelles de l'enfant"* de Céline Alvarez]

Les fonctions exécutives, l'indispensable fondement

Les fonctions exécutives sont l'ensemble des capacités dont une personne dispose pour vivre en autonomie et s'adapter aux situations nouvelles. L'ensemble de ces habiletés cognitives nous permet de contrôler quotidiennement nos pensées, nos émotions, nos actions face à des situations inédites, à des conflits, à des distractions.

Aujourd'hui, les recherches en sciences cognitives convergent pour souligner l'importance capitale de ces compétences exécutives. Amorcer les apprentissages de la lecture, des mathématiques sans ces fondements, c'est perdre son temps !

| Marie-Pierre SMET, FFEDD

Les fonctions exécutives, à quoi ça sert ?

Si vous ignoriez il y deux minutes que votre merveilleux ciboulot disposait de fonctions exécutives, sachez que vous les utilisez tous les jours... à l'École de Devoirs !

➔ Vous êtes en train de relire le dossier "subvention" pour l'appel à projet de la Fondation Roi Baudouin en gardant un œil sur les enfants qui terminent de goûter et en aidant un plus petit à ôter son pull ?
Fonctions exécutives !

➔ Vous êtes capable d'attendre patiemment avant de l'encastrer, que Diego (prénom d'emprunt) retrouve son journal de classe dans le fourbi indescriptible de son cartable ?
Fonctions exécutives !

➔ Vous parvenez à focaliser votre attention sur l'explication laborieuse que vous donne Aïsha, la maman des mignons petits jumeaux de première primaire, alors que ceux-ci hurlent pendus chacun à une jambe de leur mère ?
Fonctions exécutives !

➔ Vous mémorisez, le temps de retrouver les Post-It (Cap48 !) sur le bureau de votre coordinatrice, le nom et le numéro de l'accompagnatrice ONE qui annonce sa visite ?

Fonctions exécutives !

Nous, adultes, sommes capables de rester concentrés sur une tâche dans un environnement distrayant, de gérer plusieurs tâches conjointes, de contrôler nos réactions, de gérer les interruptions qui nous détournent de ce que nous étions en train de faire grâce à nos fonctions exécutives. Fort utiles donc ! Ce sont elles qui, par exemple, nous permettent de planifier, de persévérer, de nous fixer des objectifs, d'évaluer, de réagir à quelque chose de nouveau suivant les modèles de situations que nous avons déjà vécues.



Vous ne voyez pas le lien avec les apprentissages scolaires ? On vous l'explique

A l'école

En dehors de leur rôle dans nos interactions sociales décrit plus haut, regardons comment les fonctions exécutives peuvent intervenir dans l'apprentissage de la lecture, par exemple, ou de la résolution de problèmes.

Mimoun (en première année) a étudié le son « OU » aujourd'hui à l'école. Après sa journée, il s'attable avec un volontaire de l'EDD pour s'entraîner à lire des mots contenant « OU ».

C'est le début de l'année et il lui faut d'abord déchiffrer les sons. Ainsi, pour lire le mot « LOUPIOT », il lui faut identifier le « L », le « OU », le « P », etc. Pour que cette suite

de sons prenne sens dans son esprit, il doit se rappeler des sons qu'il a déchiffrés et les lier entre eux. Il ne peut le faire sans ses fonctions exécutives.

Erika (en sixième primaire) se penche sur un problème : « *Trois amis de 7, 8 et 9 ans ont ensemble un sac de 12 bonbons. Combien de bonbons pourra manger chacun d'eux s'ils optent pour un partage équitable* » ?

Pour résoudre ce mystère insondable, Erika doit organiser une suite d'étapes, éluder les éléments inutiles (l'âge des amis, par exemple) et mobiliser ses connaissances au sujet de la division par trois. Cette organisation se fait par le biais de fonctions exécutives. Rappelons aussi que ce sont elles qui permettent à la jeune fille de continuer cet exercice alors que les autres sont déjà à l'atelier créatif...

Vous y voyez plus clair ?

Plus en détails

➔ Le contrôle inhibiteur

C'est la capacité à freiner ou à bloquer l'une de nos réponses à une situation donnée, d'adapter notre comportement selon des normes sociales établies. Elle nécessite donc un temps d'analyse et de réflexion.

Par exemple, une personne parle très près de votre visage et postillonne allégrement, vous évitez (en principe) de vous essuyer ostensiblement avec votre mouchoir.

➔ La mémoire de travail

Il s'agit d'élaborer une suite d'actions nécessaires et logiques pour atteindre un objectif et de les organiser dans le temps. Il est donc nécessaire de maîtriser la notion du temps et d'anticiper. Il faut emmagasiner des informations importantes et les mobiliser lorsque la situation adéquate se présente.

➔ La flexibilité cognitive

Elle permet de pouvoir s'adapter à des situations qui ne sont pas habituelles en s'appuyant sur son expérience, de détecter des erreurs et d'y faire face en inventant des solutions inédites.

Par exemple, Goran fait le même chemin chaque jour pour se rendre de l'école à l'École de Devoirs. Aujourd'hui, une des rues qu'il emprunte habituellement est barrée pour cause de fuite de gaz. Goran se dit qu'il sait que l'EDD se trouve près de la Cathédrale Sainte-Rita (sainte patronne des causes perdues). Il va profiter de son clocher visible de loin pour s'orienter et emprunter un itinéraire bis.

Autre exemple, Eden reçoit son « contrat pour la semaine ». Il décide d'y travailler davantage le lundi et le jeudi sachant que tout doit être complété vendredi, qu'il a cours de tricot péruvien le mardi soir et que le mercredi, c'est journée sans cartable à l'École de Devoirs.

Travailler au développement des fonctions exécutives en Ecoles de Devoirs

Vous l'aurez compris, entamer les matières scolaires avec des enfants présentant des déficits dans les fonctions exécutives, c'est comme apprendre le vélo avant la marche, le braquage de banque avant le vol à l'étalage. Bon nombre d'enfants se trouvent en difficultés scolaires dès la première primaire à cause d'une maîtrise insuffisante des compétences exécutives.

La bonne nouvelle, c'est que les Écoles de Devoirs peuvent devenir un lieu hautement favorable à leur développement.

Voici une liste non exhaustive d'activités à réaliser régulièrement :

- ➔ Jacques-à-dit, Un-deux-trois piano (soleil), les statues, Colin-Maillard, chanter à tour de rôle, lire une histoire à plusieurs voix (en se répartissant les personnages), ...apprennent aux enfants à inhiber leur impulsivité, mais travaillent aussi différents types d'attention.
- ➔ Des jeux coopératifs (extérieurs ou de plateau), des puzzles, les serious games, des tangrams, memory, jeux de stratégies (Milles Bornes, Dix de chute, Puissance 4, Qui est-ce, Stratego, petits chevaux, ...), etc. travaillent le contrôle inhibiteur, mais aussi la flexibilité cognitive.
- ➔ Des jeux de labyrinthes, de « Cherche-et-trouve », « des 7 différences », etc. entraînent particulièrement l'attention.
- ➔ Des jeux de plateau (tels que Concept, Imagine, Pictionary, Cranium, Times Up, Taboo, ...) aiguisent le contrôle inhibiteur, mais également la flexibilité cognitive et la planification.

Bien des activités informelles du vivre-ensemble et du faire-ensemble peuvent exercer ces fameuses fonctions exécutives.

Déficit des fonctions exécutives

« Les enfants provenant de milieux socio-économiques défavorisés ont des fonctions exécutives moins bonnes que ceux vivant dans des environnements favorisés - notamment pour ce qui concerne la mémoire de travail, la flexibilité cognitive, l'inhibition et l'attention. Ces déficits des fonctions exécutives ne s'observent pas uniquement au niveau comportemental, l'activité du cortex préfrontal est également altérée chez ces enfants. Ces différences pourraient être en partie liées au stress généré par l'incertitude qui caractérise un type d'environnement plutôt qu'un autre. Des déficits du contrôle exécutif et des troubles du développement du cortex préfrontal peuvent aussi être liés à une exposition in-utero à certains facteurs de risque (par exemple, alcoolisme de la mère) »¹.

Soyez également vigilants à créer un environnement stimulant en proposant des petits défis à l'enfant, en (re)donnant à l'erreur la place indispensable qu'elle mérite dans les apprentissages (pas d'apprentissage sans erreur), en renforçant l'estime de soi, soulignant les progrès, en engageant les enfants et les jeunes dans des activités sportives, créatives, en les invitant à s'exprimer, à résoudre les conflits par eux-mêmes ... tout ce que vous faites déjà, finalement !

Bibliographie

- Alvarez, C. (2016). Les lois naturelles de l'enfant. Les Arènes. Paris
- Alvarez, C. (2019). Une année pour tout changer. Les Arènes. Paris
- Censabella, S. (2007). Chapitre 5 : les fonctions exécutives. Dans : Marie-Pascale Noël éd., Bilan neuropsychologique de l'enfant (pp. 117-137). Mardaga. Wavre, Belgique.
- Degiorgio C., Fery P., Polus B., Watelet A. Centre de réadaptation fonctionnelle neurologique. Comprendre les fonctions exécutives. Brochure. Bruxelles

Pour aller plus loin...

Une année pour tout changer et permettre à l'enfant de se révéler

Après son best-seller imprimé en 220.000 exemplaires², Céline Alvarez nous propose un nouvel ouvrage qui témoigne de son expérience menée en Belgique.

| Marie-Hélène André, FFEDD.

A la demande de Marie-Martine Schyns, alors ministre de l'enseignement, Céline Alvarez a accompagné 750 enseignants du maternel durant une année scolaire pour les aider à transformer leurs pratiques. L'objectif : créer un environnement favorable adapté au fonctionnement et aux besoins de l'enfant, en laissant la place à l'autonomie réelle, au challenge, à l'entraide et à la joie. L'enfant apprend naturellement, la classe est plus sereine, les enseignants sont plus heureux dans leur classe.

Céline Alvarez le répète inlassablement : il est inutile de vouloir apprendre à lire et à écrire à un enfant s'il n'a pas une base solide de ses fonctions exécutives. Celles-ci regroupent trois compétences : la mémoire de travail (capacité à garder une information sur un temps court), le contrôle inhibiteur (capacité à se contrôler, à se concentrer et à inhiber les distractions) et la flexibilité cognitive (capacité à détecter ses erreurs, à les corriger, à persévérer et à se montrer créatif).³ Sans cela, il n'y a pas d'apprentissage. Ces capacités sont plus déterminantes qu'un score de QI élevé pour bénéficier d'une vie sociale, scolaire et professionnelle épanouie.

Si les fondements théoriques sont profonds, basés sur les dernières recherches sur le développement de l'intelligence humaine, la méthode en elle-même n'a rien de révolutionnaire. Réaménager la classe en différents espaces de travail et de jeux ; trier, ranger, jeter ; aérer l'affichage ; instaurer des règles claires, les expliciter et les répéter régulièrement pour qu'elles soient respectées ;



trier les activités et proposer aux enfants des défis accessibles et ambitieux ; favoriser l'entraide ; pratiquer la bienveillance et la discipline positive. Et tout cela avec des puzzles, des jeux de memory, mikado, ou dominos, des dames ou des kaplas, mais aussi avec des outils inspirés par la pédagogie Montessori. Sans oublier les activités artistiques, indispensables au développement de l'intelligence et de la créativité. Les enfants sont libres d'apprendre comme ils le souhaitent et les enseignants sont des référents et des accompagnateurs.

« Si un jour on m'avait dit que ma classe serait calme, active, détendue, que les enfants liraient, qu'ils se soutiendraient, qu'ils seraient motivés, joyeux, sereins, apaisés, que je ne serais plus sur les genoux en rentrant chez moi le soir, que je me sentirais heureuse, détendue et chanceuse chaque jour de pouvoir vivre toutes ces aventures avec les enfants, de les voir évoluer à une vitesse incroyable, je ne l'aurais certainement pas cru ».

Toute cette expérience est également accessible sur le site celinealvarez.org.

2. Les lois naturelles de l'enfant, Paris, les Arènes, 2016

3. A lire dans ce numéro : "Les fonctions exécutives, l'indispensable fondement", pp.11-13

4. A lire dans ce numéro : témoignages d'enseignantes participantes, p.17

Bienveillant, tu seras !

Depuis quelques années déjà, les préceptes d'éducation positive se multiplient dans les publications. En recherche d'outils, de plus en plus d'éducateurs (parents, enseignants, animateurs, ...) s'y intéressent pour développer des relations plus chaleureuses, constructives et sereines. Si les différentes tendances proposent chacune leur manière de faire, la bienveillance éducative semble être un préalable non négociable. | Marie-Pierre SMET, FFEDD

Ne nous y trompons pas !

Beaucoup se raidissent lorsqu'ils sont invités à repenser leurs actions éducatives sous la bannière de la bienveillance. Ils y voient un laisser-aller général, une interdiction d'interdire et confondent, bien souvent, bienveillance et laxisme.

Or, cela ne signifie pas qu'il faille laisser faire les enfants comme bon leur semble, ni leur

éviter toute frustration, tout refus et accourir en sauveur à la moindre contrariété. Etre bienveillant, ce n'est pas être permissif.

Serait-ce judicieux d'éviter les déceptions, les conflits, les sentiments désagréables ? Non, bien sûr. A tout le moins, agir de la sorte priverait les enfants d'une occasion d'éprouver leurs capacités à faire face à l'adversité, à se relever, à persévérer, à lutter.



La bienveillance éducative, une nouveauté ?

En réponse à la violence croissante dans les écoles et au décrochage scolaire, la bienveillance se présente comme l'une des voies réparatrices possibles (elle ne peut être la seule !). Si nous la croisons souvent aujourd'hui dans le discours des acteurs de l'éducation, il y a belle lurette qu'elle est préconisée. Une lecture attentive des sept livrets du référentiel pédagogique de l'ONE vous en apportera la preuve ! Et l'on peut remonter à bien plus longtemps. Dans un discours de fin d'année à l'École alsacienne (1887), Ferdinand Buisson (pédagogue, philosophe français, cofondateur de la Ligue des Droits de l'Homme et Prix Nobel de la Paix en 1927), s'adressant au dernier de la classe, lui dit :

« Oui, mon enfant, tu es le dernier en telle ou telle branche, et en toutes peut-être ; mais il dépend de toi d'avoir néanmoins, à ta manière et à ton rang, du mérite, autant de mérite que n'importe lequel de tes camarades. Tu peux même en avoir davantage ; si tu te donnes plus de peine qu'eux. Tout en restant, s'il le faut, le dernier par le succès, tu peux devenir le premier par l'effort, et nous allons t'aider ; tu es le dernier cette semaine avec une note très basse ; sois encore le dernier la semaine prochaine avec une note un peu plus élevée, et tu auras marché. [...] Courage ! En apprenant petit à petit à te corriger, à travailler, à t'observer et à te faire violence, tu acquiers de jour en jour de la force et de la valeur ; tu as fait aujourd'hui un petit progrès, tu en feras demain un autre : continue ainsi, et, peut-être, dans la vie, arriveras-tu plus haut que ceux qui sont aujourd'hui les premiers ».

Ce que nous devons donc entendre par bienveillance c'est un encouragement à être soi-même, un refus d'humilier, de corriger par la force et la soumission. Ce n'est pas tant la compassion ou la complaisance, mais le fait d'épauler, de croire (en) l'enfant, d'accueillir ses doutes et ses erreurs comme légitimes. Être bienveillant, c'est encourager, accepter les différences si petites soient-elles, c'est aider à

trouver sa place, c'est se rendre disponible, accompagner sans faire à la place.

Nous avons la place et le temps, dans nos Ecoles de Devoirs, pour choisir la bienveillance comme credo. Nous accueillons un public qui en a grandement besoin ! Nous éprouvons parfois les plus grandes difficultés à faire face à la contrainte des devoirs, à la pression des parents... pourtant, nous avons un cadre légal suffisamment clair pour expliquer nos choix de faire autrement. Nous pouvons choisir de respecter la fatigue, l'ennui, la douleur, la difficulté et la peine de certains, englués dans un travail scolaire qui semble ne jamais finir. Nous pouvons ranger les phrases toutes prêtes « *Allez, dépêche-toi de terminer tes calculs, les autres ont déjà fini* », « *Mais tu le fais exprès ou quoi ?* » ou encore « *Oh, dis ! Ne te mets pas dans un état pareil !* ». Nous pouvons choisir d'être bienveillants... c'est ça aussi former des Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires.

Je suis convaincue que l'être humain est câblé pour la gentillesse, le bonheur et l'entraide (Vous connaissez des exceptions ? Merci de contacter le numéro de délation qui s'affiche au bas de votre écran !) et il me semble, en fin de compte, que choisir la bienveillance, accueillir l'enfant comme une personne, lutter contre les maltraitances éducatives ordinaires, c'est finalement aussi simple que de choisir d'être humain.

Bibliographie

- Gimmonet, B. (2016), in Les cahiers pédagogiques (n°532) « Justice et injustice à l'école », de la bienveillance éducative.
- Kammerer, B. (2017, juin) in Sciences Humaines (n°263) « L'empathie, jusqu'où se mettre à la place de l'autre », éduquer avec bienveillance.
- Filliozat, I. (2011) « J'ai tout essayé ! » Opposition, pleurs et crises de rage : traverser sans dommage la période de 1 à 5 ans, Paris, Lattès.
- Gueguen, C. (2014), Pour une enfance heureuse. Repenser l'éducation à la lumière des dernières découvertes sur le cerveau, Paris, Robert Laffont.

Dans une classe

MADE IN ALVAREZ

Nous sommes 3 institutrices dans une petite implantation maternelle de l'Institut Saint Jean Berchmans de Montigny-le-Tilleul qui comprend 60 enfants répartis dans 3 classes de 2 niveaux.

FFEDD - L'an dernier, vous avez décidé de participer à la supervision de Céline Alvarez (avec 750 autres enseignants et directeurs belges) organisée par la Ministre Marie-Martine Schyns. Quelles ont été vos motivations pour vous inscrire dans cette expérience ?

Nous voulions découvrir une nouvelle manière de travailler en développant l'autonomie de l'enfant.

FFEDD - Quels changements avez-vous eu envie d'opérer très rapidement dans votre classe, dans votre pratique professionnelle ?

Vider et réorganiser nos classes. Et proposer des activités plus « challengeantes ».

FFEDD - Quels ont été vos doutes, au départ de ce changement dans votre manière de faire ?
La peur de tout changer et d'aller vers l'inconnu et le nouveau.

FFEDD - Quels sont les changements les plus marquants du côté des enfants ?
Le comportement des enfants, l'évolution plus rapide de ceux-ci.

FFEDD - Qu'en retirez-vous au quotidien sur le plan professionnel et personnel ?
Nous nous sentons plus zens , on est mieux, l'ambiance plus sereine.

FFEDD - Que pensez-vous qu'en retirent les enfants ?

Les enfants s'entraident beaucoup plus, le mélange des âges apporte plein de choses positives.

- Les grands se responsabilisent.
- Les petits sont en confiance.
- Les petits observent énormément les grands et rentrent plus facilement dans les apprentissages.
- Chaque enfant évolue à son propre rythme.



La Nature positivement inspirante et instruisante

Rencontre avec une animatrice de l'école du dehors

L'école du dehors, c'est quoi ?

C'est un accompagnement sur mesure, en lien avec les attentes de l'enseignant, les projets de sa classe et le référentiel des compétences. Chaque enseignant, encadré par un animateur nature, définit les objectifs pédagogiques du projet et les activités qui permettent de les atteindre. Ils se retrouvent ensuite une fois par mois pour des sorties d'une demi-journée ou d'une journée complète dehors, dans les environs de l'école. Pour vous faire découvrir un peu mieux le principe, nous avons rencontré une animatrice nature en province de Namur.

Interview réalisée par Nathaniel Dessart, FFEDD
Photos d'Alice Jadoul, école d'Ohey.



Parcours d'une institutrice en questionnement...

Je m'appelle Alice. Je suis institutrice primaire de formation. J'ai eu l'occasion de travailler comme enseignante dans le primaire, mais également dans l'enseignement spécialisé. C'est là que je me suis intéressée à la question de la place du corps dans les apprentissages. Suite à cela, j'ai repris des études de psychomotricité relationnelle qui m'ont amenée à travailler dans des écoles en tant que psychomotricienne. Je suis également animatrice Nature depuis 10 ans, ce qui m'amène à être en contact avec des écoles via des projets menés par le CRIE de Modave. C'est dans ce cadre que j'ai découvert la pédagogie

en lien avec l'éducation relative à l'environnement, mais également l'approche du cerveau global et les intelligences multiples. Enfin, je suis maman et suite à la scolarisation de mon premier fils, je me suis posé beaucoup de questions par rapport à l'enseignement de manière générale, tel que je l'avais vécu et tel que j'imaginai le faire vivre à mes enfants. Face à ce questionnement, j'ai commencé à m'intéresser à tout ce qui touche à l'école du dehors.

"L'objectif de cette immersion dans la nature correspond à une intime conviction que l'homme respecte ce qu'il aime, et que pour respecter l'environnement, il faut d'abord le vivre et sentir qu'on en fait partie."

[Une institutrice de l'école de Bois-et-Borsu]

"On peut apprendre avec sa tête, mais on ne peut pas comprendre sans tout son être "psycho-corporel". (...) Sortez les enfants, faites-les bouger, marcher, courir, grimper, construire dans la nature. Ils apprendront mieux, ils souffriront moins, ils aimeront plus la vie et les autres."

[Extrait de l'ouvrage "Besoin de nature" de Louis ESPINASSOUS. Ed. Hesse, 2014]



*Où l'on travaille les longueurs
et les poids...*



Dans un premier temps, j'ai eu l'occasion d'accompagner une institutrice maternelle, puis j'ai rejoint le groupe de travail "Tous dehors" qui rassemble les professionnels travaillant en lien avec "le dehors". Actuellement, j'accompagne une école de la commune d'Ohey, en province de Namur.

Tout est dans la Nature...

L'intérêt de l'école du dehors dans les classes traditionnelles, c'est de recréer du lien avec l'environnement et que cela puisse se faire dans les abords tout proches de la classe. Par exemple, s'il y a un marronnier dans la cour ou à proximité de l'école, nous pouvons, à partir des marrons, faire des fractions ou, avec les plus jeunes, fabriquer une horloge et apprendre à lire l'heure. Nous pouvons évidemment aussi aborder des sujets scientifiques, comme la germination, les fruits... C'est aussi l'occasion d'écrire un texte, un abécédaire à partir des objets observés autour du marronnier, ou encore d'imaginer le marronnier à travers le temps et le raccrocher à des périodes historiques, voire des moments qui ont marqué la vie du village. Et puis, bien sûr, c'est l'occasion de travailler tout l'aspect moteur en manipulant les choses ou en faisant des activités ludiques, comme un jeu de dames avec des marrons. Dès la maternelle, l'école du dehors va évidemment favoriser la motricité, mais également la vie en groupe. Le fait d'être dehors, ça permet de profiter de l'espace, ce qui manque dans un local de classe. Nous pouvons ainsi travailler en cercle, donner des consignes et puis laisser les enfants partir de leur côté, en individuel ou en sous-groupes. Nous exploitons particulièrement la cohésion de groupe et la coopération.



Parce que les maths, c'est tellement plus simple quand on s'amuse !



Bref, à partir de simples marrons, nous pouvons donc déjà aborder bon nombre de compétences. Et ce qui est valable pour des marrons l'est évidemment aussi pour toute sorte de choses que l'on peut trouver dans la nature.

Une ressource pour les enfants... et pour l'enseignant !

Ce qui est enrichissant pour l'enseignant, c'est qu'il y a une grande part de créativité. Il n'est pas obligé de reproduire chaque année la même leçon, il peut la décliner de différentes manières en fonction des découvertes faites par les enfants. Nous laissons, en effet, une grande place à la curiosité des enfants, ce qui favorise évidemment l'apprentissage.

Enfin, c'est aussi l'occasion de pleinement découvrir toutes les saisons, d'être confronté à la pluie, aux éléments, à la terre, de faire du feu en hiver, etc. Pour l'enseignant, c'est aussi tout l'art de pouvoir gérer le groupe en extérieur.

Je pense que c'est important d'avoir des moments dehors ; pour explorer, pour pouvoir développer sa curiosité, avoir des moments de jeux libres, mais aussi des moments où on va attirer l'attention des enfants sur telle ou telle chose, dans l'idée de développer l'une ou l'autre compétence. Mais c'est aussi important d'avoir des moments de retour en classe pour pouvoir prendre le temps de formaliser les apprentissages, prendre des notes sur des choses que l'on a pu vivre, les raconter à ses copains. Cela permet de pouvoir complètement les intégrer.

Dans les retours que l'on a des enseignants, il ressort notamment que les enfants qui sont introvertis en classe vont pouvoir trouver une place et prendre la parole au sein du groupe et que ceux qui sont plus turbulents, qui ont du mal à tenir en place, vont trouver du plaisir à pouvoir bouger dehors. C'est beaucoup moins contraignant pour l'adulte, car si les activités ont évidemment besoin d'un cadre, il y a aussi une part de liberté qui est laissée aux enfants.

Mes inspirations

Je me suis beaucoup inspirée de Louis Espinassous, que j'ai rencontré il y a 8 ans, un convaincu des bienfaits de l'école du dehors, mais également de Sarah Wauquiez, auteure du livre « Les enfants des bois » qui concerne essentiellement les maternelles, un livre que j'ai beaucoup utilisé quand j'ai commencé l'école du dehors. Elle vient également de sortir « L'école à ciel ouvert » dans lequel j'ai puisé pas mal de ressources. Enfin, j'ai suivi une formation en pédagogie de la coopération avec Isabelle Peloux. Cela m'a apporté beaucoup d'outils pour l'animation et l'accompagnement des enfants, car s'il y a l'aspect « vivre dehors », il y a aussi la notion du « vivre ensemble » qui est très importante et qui est à revoir dans l'enseignement et dans notre manière de travailler.

A l'heure actuelle, les enfants sont transportés d'une boîte à l'autre : de la maison, on passe à la boîte voiture qui les amène à la boîte classe et, en fin de journée, on retourne à la boîte maison où l'on va se planter devant une autre boîte... avant d'aller au lit. Bref, le mode de vie actuel ne nous encourage pas spécialement à être en contact avec la nature. C'est là toute la richesse de l'école du dehors : elle va amener le bien-être, aussi bien pour les enfants que pour les adultes qui les accompagnent, et leur donner l'occasion de pouvoir respirer !

L'école du dehors, accessible à tous ?

Ça s'adresse à toutes les personnes qui se posent des questions sur leur manière de travailler, qui cherchent de la nouveauté, qui sont sensibles aux alternatives pour répondre aux besoins des enfants. Bien sûr, il peut y avoir des freins, des craintes à faire le pas. Le tout est de pouvoir les identifier et de se tourner vers des solutions... qui existent et qui sont nombreuses.

De la même manière que l'on a pu voir des maisons de repos appliquer les méthodes Montessori, l'école du dehors peut aussi être appliquée à toutes les étapes de la vie et donc, pourquoi pas, en Ecole de Devoirs. A réfléchir !

Envie d'aller plus loin ?

- Tous dehors Belgique : www.tousdehors.be
- Pages et groupes d'échanges sur facebook : "Ecole du Dehors" ; "L'école, c'est dehors"...
- Dehors! La nature pour apprendre, Symbioses n°100 : www.symbioses.be/pdf/100/Sy-100.pdf
- Trésors du dehors, Editeur responsable : GT Tous dehors
<http://environnement.wallonie.be/publi/divers/tous-dehors.pdf>
- L'école à ciel ouvert, 200 activités en plein air pour enseigner. Editions de la Salamandre, 2019.
Exemples d'activités sur le site de la Salamandre : <https://ecole.salamandre.net/activites/classe-verte/>
- CRIE de Modave : www.criedemodave.natagora.be
- Le réseau des CRIE : www.crie.be
- L'Aquascope de Virelle : <http://www.aquascope.be>
- La leçon verte asbl : <https://www.leconverte.org>
...etc.

Clin d'oeil écologie

Les savons d'Alice

Alice a en effet mille autres idées et projets dans son sac. Après avoir reçu une formation auprès d'une savonnière liégeoise, elle s'est lancée, pour l'environnement, pour elle, ses proches et puis, dans l'idée de transmettre un savoir-faire, dans la fabrication de savons et shampoings solides bio. Ses produits sont disponibles à la vente sur sa page facebook : www.facebook.com/Les-Savons-dAlice-615431592238510/ et dans des coopératives de producteurs locaux.



Petit billet sur la Communication Non Violente

En deux mots...

La communication non violente, aussi appelée communication naturelle et vivante, est un processus créé par Marshall Rosenberg, psychologue clinicien américain. Elle vise à favoriser ou maintenir le dialogue, en restant en contact avec nos besoins profonds et ceux des autres. La CNV permet de promouvoir des solutions créatives. On parle également de communication bienveillante. Cette communication se vit entre Moi et l'Autre... ou simplement de « Moi à Moi ».

| Aurélie Quintart, conseillère juridique à la FFEDD

Exemple de dialogue en CNV

Situation de départ : J'arrive au boulot mardi matin et je vois sur mon bureau plusieurs documents, crayons et feutres appartenant à ma collègue.

Appliquer la CNV, c'est d'abord prendre conscience de ce que je me dis (intérieurement) dans ce cas de figure.

Par exemple : *Elle m'envahit encore, elle est vraiment bordélique, je devrais me plaindre...*

Ou encore : *Elle fait ça parce qu'elle ne me respecte pas. C'est normal au fond, je suis nul(le). Je n'ose jamais donner mon avis en réunion, donc forcément, je n'existe pas pour mes collègues...*

Les possibilités de discours intérieurs sont infinies et les mots utilisés ne sont pas toujours bienveillants envers nous et/ou les autres. Quoi que l'on se dise dans un moment de ce type, c'est normal et humain ! L'idée de la CNV n'est pas de contrôler ses pensées. L'enjeu de la CNV, c'est de prendre conscience de notre fonctionnement, de rendre nos pensées visibles, et de partir de là pour mieux communiquer avec l'autre. C'est aussi l'occasion de mieux se comprendre soi-même et de respecter ses limites et besoins.



Au départ de cette situation, je peux donc entamer un dialogue avec ma collègue en essayant d'appliquer le processus CNV. Pour m'exprimer dans le respect et en augmentant mes chances d'être compris(e), je vais suivre les 4 étapes de la CNV, appelées **OSBD** :

OBSERVATION : Sans jugement sur moi-même ou sur l'autre, je décris la situation :

Quand j'arrive le matin, et que certaines de tes affaires se trouvent sur mon bureau,

SENTIMENT : j'exprime, en des termes simples, ce que je ressens :

..., je me sens un peu énervé(e) et ennuyé(e).

BESOIN : j'essaie de nommer les besoins (insatisfaits) qui se cachent derrière mes sentiments :

J'ai besoin d'organisation, d'ordre autour de moi (de me sentir efficace dans mon travail). Je réalise aussi que j'ai besoin d'une « bulle » et du respect de celle-ci.

DEMANDE : j'exprime une action précise que j'aimerais voir réalisée/qu'on m'aide à réaliser. Attention : la demande est négociable, et l'autre peut toujours dire oui ou non (ou faire une autre proposition).

J'aimerais bien que tu laisses mon bureau dégagé (à la fin de la journée). Est-ce possible pour toi ?

Cet exemple simple s'enrichit, bien sûr, de la/des réponse(s) de ma collègue, de nos tâtonnements et vérifications pour bien nous comprendre, de son éventuelle demande (par exemple : avoir plus de place dans le local, pouvoir utiliser telle armoire, recevoir de l'aide pour être moins débordée et avoir le temps de mieux ranger...etc.) et de la négociation qui peut s'ensuivre.

Le processus CNV n'est pas une solution miracle. Il peut néanmoins nous aider à mieux dialoguer et à aller vers une solution créative. Il peut parfois aussi m'aider à lâcher prise et à m'offrir de l'auto-empathie, même si tout ne se passe comme je le souhaiterais dans mon travail ou dans ma vie personnelle.

Observer...

... sans évaluer

Dire son Sentiment...

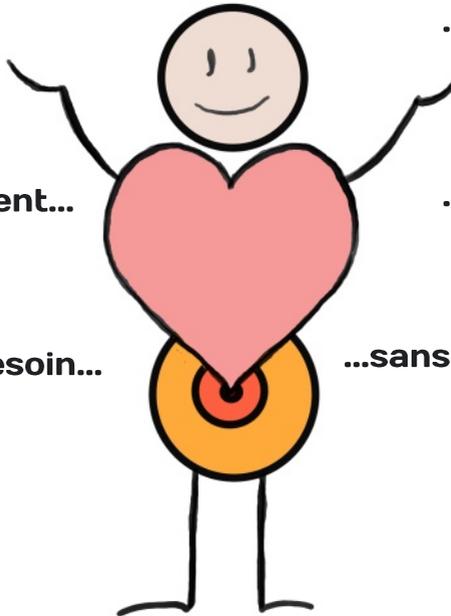
... en disant "je"

Exprimer son Besoin...

...sans parler d'action

Demander...

...sans exiger



Quelques conseils/pistes au service de la CNV

- ➔ Utiliser « **je** » plutôt que « **tu** ».
- ➔ Apprendre à mettre **des mots sur ses sentiments** et ses besoins (en se laissant le temps). Il existe des cartes de jeu et des listes de vocabulaire qui peuvent aider petits et grands (sur le site <https://cnvbelgique.be/> ou dans Google Image).
- ➔ Rester **centré**, proche de son ressenti et surtout de ses besoins.
- ➔ Savoir dire « **Stop** » et « **Non** »
- ➔ Parler de ses sentiments **sans utiliser des mots qui incriminent l'autre**. Ex : « je me sens jugé et opprimé » : cela sous-entend que l'autre me juge et m'opprime...
- ➔ Mettre l'accent sur son ou ses **besoin(s), de façon claire et concise**. Cela augmente fortement les chances d'être entendu, car ces besoins profonds nous sont communs à tous/tes.
- ➔ Eviter les justifications et les accusations.

- ➔ Me respecter et respecter le souhait de l'autre quand ce n'est **pas le bon moment** pour en parler.
- ➔ Chercher à **vérifier avec l'autre** qu'on l'a bien compris (par exemple, en utilisant la forme interrogative) et éviter d'affirmer qu'on sait ce qu'il ressent (« Je sais/je comprends bien que tu... »).

Conclusion ouverte

Il est difficile de « résumer » la CNV par écrit, a fortiori dans un court article. C'est un processus **pratique et vivant**, qu'il importe de (faire) vivre et d'expérimenter. Pour entamer ou continuer ce **cheminement**, de nombreux outils, jeux et formations sur le sujet existent (<https://cnvbelgique.be/>). Certains s'adressent spécialement aux professionnel.le.s travaillant avec des enfants. En plus, les jeunes s'avèrent souvent réceptifs à la CNV, notamment grâce à leur proximité avec leurs propres sentiments et besoins.

N'ayez pas peur d'être le premier/la première ! Chacun(e) à son échelle peut utiliser cet outil, le temps d'un jeu dans son EDD, avec son équipe, ou simplement dans son dialogue intérieur avec lui/elle-même.



CSA QUAND TU NOUS TIENS !



Ces deux dernières années, ce n'est sans doute un secret pour personne, le droit des ASBL a vécu une réforme en plusieurs phases. Nous (les Coordinations et la Fédération) avons cherché à vous informer au mieux sur ces thématiques en changement ; en proposant formations, outils et permanences.

I Aurélie Quintart, conseillère juridique à la FFEDD

Ce début d'année 2020 est peut-être l'occasion de consacrer quelques minutes à faire un PREMIER BILAN :

- Ai-je l'impression de comprendre globalement ce qui m'est demandé par le nouveau Code des Sociétés et Associations (CSA) ?
- Ai-je pu recevoir une formation ou de l'information sur le sujet ? Y a-t-il des pans qui restent flous ?
- Est-ce que je me suis penché(e) sur ma comptabilité (Nouvelles catégories comptables, effectives depuis le 1er janvier 2020) ?
- Est-ce que j'ai mis à jour mes supports ? (Il existe une liste de 7 mentions obligatoires à mettre sur tous vos documents y compris électroniques, également depuis le 1er janvier).
- Est-ce qu'il y a une personne morale dans mon CA ? Si oui, a-t-elle bien désigné un représentant permanent ? Est-ce que mon ASBL siège dans un autre CA ? Si oui, ai-je bien désigné un représentant permanent et publié son nom au Moniteur ?
- Ai-je informé mes administrateurs de leurs responsabilités ?
- Est-ce que le statut de volontaires de mes administrateurs (depuis 2019) est bien clair dans mon EDD ? Sont-ils assurés ? Ont-ils signé une convention de volontariat ?
- Est-ce que je sais ce qu'est un extrait d'acte constitutif (= carte d'identité de l'ASBL, forme résumée des statuts) ? Ai-je fait mon choix parmi les options possibles par rapport à ce document et l'ai-je publié (ou pas) ?





- Ai-je commencé à adapter mes statuts ? Mes statuts demandent-ils de grandes transformations ou juste quelques retouches ? Suis-je au courant des délais maximums et des délais recommandés pour ce faire ?
- Ai-je bien conscience que de nouvelles règles s'appliquent à mon EDD (depuis le premier janvier 2020) même si je n'ai pas encore changé/revu mes statuts ? Par exemple, l'obligation de convoquer mon AG au moins 15 jours à l'avance ?



Le coin des coordonateurs coordinatrices

Vos Outils

Ce début d'année est aussi et surtout l'occasion de « repartir à l'assaut », et de partir de ce bilan pour **continuer/commencer/intensifier vos efforts pour mettre votre ASBL en ordre et en conformité avec le nouveau code.** Pour ce faire, de multiples OUTILS sont à la disposition de nos affilié(e)s sur le **nouveau blog** dédié aux coordinateurs/trices :

coindescoordonateurs.ecolesdevoirs.be

- ➔ Nos **fiches juridiques** (nouvellement triées !) vous informent et vous encadrent dans cette période de changement et de mise en ordre ;
- ➔ Notre 1ère **vidéo juridique** de 7 minutes vous dresse un résumé utile des évolutions et obligations ;
- ➔ Des **permanences** sont prévues dans chaque coordination (si vous ne pouvez pas/n'avez pas pu y assister, faites-le savoir à votre coordination régionale : en cas de demandes multiples, une nouvelle permanence pourrait être organisée). Ces rdv sont également visibles sur : www.ecolesdevoirs.be/agenda.
- ➔ Des précédents **articles** dans la Filoche vous permettent aussi de vous informer, voyez notamment la Filoche n° 51, pp. 9-10 et la Filoche n°53, pp. 44-46. Ces numéros sont disponibles sur notre site : www.ecolesdevoirs.be/ressources/nos_publications.

Et, comme d'habitude, Aurélie Quintart, la juriste de la FFEDD reste à votre disposition pour les questions (juriste@ffedd.be - 0474/990242).

LE PRINTEMPS ARRIVE : JE DÉPOUSSIÈRE MES OBLIGATIONS LÉGALES !



Petit outil pour vérifier (ou élaborer) son règlement de travail

A côté de la réforme du droit des ASBL (*voy. article p. 26-27*), votre EDD reste soumise aux obligations légales « habituelles », et notamment à celles qui découlent du droit social. Ainsi, si vous employez au moins un travailleur, même à temps partiel, vous devez avoir un règlement de travail.

- Mais que faut-il mettre dans son règlement de travail ?
- Comment être sûr qu'il est bien complet ?
- Qu'en est-il des mentions facultatives ?
- Comment le règlement de travail (RT) peut-il être au service de la clarté et d'une bonne atmosphère dans votre EDD ?

Pour répondre à ces questions fréquentes tout en favorisant votre autonomie et le respect de votre rythme (de coordinateur, d'équipe,...), la FFEDD a créé une nouvelle catégorie d'outils : les **Fiches Juridiques Do it Yourself** (ou fiches J DIY).

Première du genre, et déjà disponible dans le **Coin des Coordinateurs.trices** (coindescoordinateurs.ecolesdedevours.be), la fiche « *Le règlement de travail : Do it yourself* » que vous pouvez découvrir sur ces pages, vous accompagne très concrètement dans la/le rédaction/mise à jour/check up du RT dans votre EDD. Et pour les questions plus spécifiques, il reste toujours l'appel à la juriste !





LE RÈGLEMENT DE TRAVAIL

DO IT YOURSELF

Est-ce que j'ai bien mis « tout ce qu'il faut » dans mon règlement de travail ? Comment m'en assurer ?

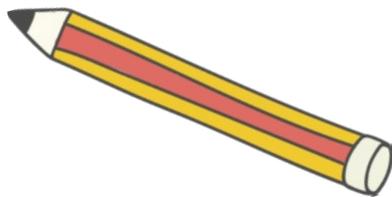
La présente fiche technique va vous aider à écrire/ peaufiner/vérifier votre règlement de travail

• Les mentions obligatoires (et le contenu plus détaillé qu'on y retrouve souvent)

NB : le détail de ces mentions dépend aussi des choix/de la structure de votre ASBL.

Dans mon règlement de travail, je dois parler de :

1. **Temps** (journée de travail, horaires, petite flexibilité éventuelle, horaires flottants éventuels, heures inconfortables, dérogations,...)
2. **Rémunération** (quoi, comment, encodage et contrôle du travail, quand, avantages,...)
3. **Préavis** (durée, début,... ; il est conseillé de faire référence à la loi)
4. **Motifs graves** (Qu'est-ce qu'une faute grave (valeur indicative), droits du travailleur,...)
5. **Surveillance** (droits et obligations des acteurs de la surveillance, détails des mesures de contrôle,...)
6. **Pénalités** (sanctions, quand, registre, quels recours,...)
7. **Recours ouverts aux travailleurs** (contre les pénalités, possibilité d'action devant le tribunal du travail,...)
8. **Renseignements généraux** (lieu où rencontrer la personne compétente pour les premiers soins, localisation de la boîte de secours, noms des membres des comité, conseil, délégation en lien avec la représentation des travailleurs, coordonnées des services interne et externe de prévention et protection au travail, caisse de vacances annuelles, caisse d'allocations familiales, compagnie d'assurance-loi, adresse de l'inspection sociale, où trouver la loi sur la Banque-Carrefour des entreprises, où consulter son compte individuel, nom du responsable de l'archivage électronique, mention des conventions collectives de travail de l'entreprise).
9. **Vacances annuelles** (durée, règles d'attribution,...)
10. **Jours fériés légaux**
11. **Risques psycho-sociaux** (procédure interne, personne de confiance éventuelle, conseiller en prévention aspects psychosociaux, moyens d'actions,...).
12. **Politique préventive** relative à l'alcool et aux drogues (déclaration d'intention, règles de procédures éventuelles, aide au travailleur).





2. Les mentions facultatives

Dans mon règlement de travail, il est bon de parler de :

- Incapacité de travail (quand prévenir, certificat, procédure, ...)
- Retard et absence involontaires
- Impossibilité d'entamer ou de poursuivre le travail (force majeure, grève,...)
- Confidentialité et vie privée (lien avec le Règlement Général pour la Protection des Données, infra)

3. Et aussi...

Pour compléter mon règlement de travail, je pense au :

- **RGPD** (Règlement général pour la protection des données). Il vous donne certaines obligations face aux données à caractère personnel que vous traitez, notamment les données de vos travailleurs. Le règlement de travail peut être une bonne occasion de clarifier ce point avec eux. Néanmoins, cela pourrait aussi se faire par une combinaison d'autres moyens (à travers une Charte interne, une clause dans le contrat de travail individuel, une formation de vos travailleurs, etc.). De nombreux outils sont disponibles sur notre site pour les EDD affiliées (Voyez les fiches juridiques et modèles « RGPD »).
- **FONCTIONNEMENT INTERNE DE MON EDD**. Le règlement de travail est un outil pour décrire vos réalités internes et être sûr d'avoir bien communiqué sur celles-ci avec tous vos travailleurs. Il dépend d'une structure à l'autre et peut aussi être influencé par votre secteur et votre commission paritaire (cf. conventions collectives de travail et leurs implications).

Vous avez suivi toutes ces étapes/décrit tous ces points dans votre règlement de travail en interne ? Déjà, bravo !

Vous avez encore des questions plus spécifiques/vous aimeriez une relecture sur certains points ou un coup d'œil global ?

La juriste de la FFEDD (Aurélié QUINTART) est là aussi pour ça.

Retrouvez d'autres fiches sur :

coindescoordonateurs.ecolesdedevvoirs.be



L'E.D.D. « L'ENVOL » se mobilise pour VIVA FOR LIFE tour

Bertrix a ouvert ses bras cette fin d'année 2019 pour accueillir l'événement « Viva for Life ». Une série de défis sportifs, ludiques et culturels ont été organisés avec beaucoup d'enthousiasme pour venir en aide aux enfants défavorisés.

| Texte de Pascale Maquet : animatrice à l'E.D.D. l'ENVOL

A cette occasion, l'ensemble des services communaux en lien avec l'enfance se sont coordonnés sous la houlette de l'EDD « l'Envol » pour réfléchir à diverses façons de récolter de l'argent.

Ainsi, les crèches, la halte-accueil, tous les accueils extrascolaires, l'École de Devoirs « l'Envol », de même que le groupe de cohésion sociale AVANA ont uni leurs forces et leurs idées et pris place les 21 et 22 décembre dans un des chalets du marché de Noël, installé Place des 3 Fers à Bertrix.

Les petites équipes de 3 personnes se sont succédées pour assurer une permanence dans le chalet décoré et illuminé, où étaient organisées la vente de cacao chaud, de sachets de biscuits et une pêche aux cadeaux pour les enfants.

Victime de son succès, la pêche miraculeuse (petits cadeaux à saisir avec une canne, emballés dans du papier Kraft et enfouis dans un bac de sciure) a dû s'arrêter avant la clôture ! Le stock de cadeaux, pourtant conséquent, ayant été épuisé.

Les volontaires n'ayant pas hésité à sortir du chalet pour vendre leurs biscuits, ceux-ci sont partis comme des petits pains.

Les enfants s'étaient aussi impliqués dans l'événement, contribuant ainsi à son succès. Ce sont eux, en effet, qui ont réalisé les petites figurines d'enfants accrochées à chaque sachet de biscuits pour les rendre plus attractifs. Dans les crèches, les accueils extrascolaires, à l'Envol et même dans les foyers, chacun s'est pris au jeu de la fabrication de ces petites figurines de carton et laine qui illustrent si bien la richesse de la diversité culturelle.

1020 euros ont ainsi pu être récoltés dans la joie et la solidarité. Le double de la somme de 500 euros que l'on s'était fixée comme objectif au départ.





La Filoche est la revue trimestrielle de la FFEDD et des Coordinations régionales des EDD.



ISSN: 1784-147X

ABONNEMENT - DÉSABONNEMENT

Les EDD affiliées reçoivent automatiquement un abonnement gratuit.
 Pour un exemplaire supplémentaire : 13€/an ou 4€/n°
 Pour les autres: 20€/an ou 6€/n°

Pour plus d'infos sur les modalités d'abonnement, de modification d'abonnement ou de désabonnement :
 info@ffedd.be - 04/222.99.38

L'Ecole de Devoirs
c'est...

Du temps libre

- Pour permettre à l'enfant de se ressourcer, s'amuser, se détendre mais aussi ne rien faire.

Des ateliers pour apprendre à apprendre

- Susciter le goût et l'envie d'apprendre,
- Proposer à l'enfant une variété d'outils lui permettant d'être autonome, acteur dans ses apprentissages,
- Apprendre à l'enfant à gérer son temps, à l'organiser, afin de pouvoir équilibrer les moments de travail et de plaisir.

Mille lieux de vie
pour l'épanouissement de l'enfant, dans le respect de son rythme.

Un accueil personnalisé

- Respectant les rythmes de l'enfant,
- Laisant un temps pour le goûter.

Des activités culturelles, ludiques, sportives, citoyennes pour apprendre le vivre ensemble

- Ateliers de lecture, d'écriture, d'expression orale, corporelle ou artistique,
- Jeux pédagogiques et/ou ludiques, activités sportives individuelles ou en équipes,
- Sorties culturelles,
- Participation à la vie du quartier ou de la commune,
- Projets pour former des jeunes citoyens, actifs et responsables, capables de poser un regard critique sur le monde qui les entoure et d'en comprendre le fonctionnement.

www.ecolesdedevoirs.be



BRUXELLES



BRABANT WALLON



HAINAUT



LIEGE



NAMUR LUXEMBOURG